



Notice d'emploi N° 8298 / 2019

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Herbicide
Formulation:	SC suspension concentrée
Teneur en substances actives:	32.5 % bromoxynil (402 g/l) [sous forme de 39.1 % bromoxynil-butryrate (483 g/L), 0.98 % bromoxynil-octanoate (12.1 g/L) et 0.68 % bromoxynil (8.4 g/L)]
Nom UICPA:	3,5-dibromo-4-hydroxybenzonitrile

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Culture maraîchère			
maïs sucré	dicotylédones annuelles	Dosage: 1 l/ha Délai d'attente: 45 Jours Application: post-levée, stade 13-18 (BBCH).	1, 2, 3
oignon	dicotylédones annuelles	Dosage: 0.25 - 0.5 l/ha Délai d'attente: 4 Semaine(s) Application: post-levée, stade 11-13 (BBCH).	2, 3, 4
Grande culture			
Maïs	dicotylédones annuelles	Dosage: 1 l/ha Application: post-levée, stade 12-16 (BBCH).	1, 3

Charges générales / agronomiques:

- 1 traitement par culture au maximum.
- Le produit peut causer des dommages à la culture. Il faut respecter les mesures de prévention fixées par le titulaire de l'autorisation.
- Maximum 3 traitements par culture avec un intervalle de 7-14 jours.

Protection des utilisateurs:

- Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

Tenir hors de portée des enfants.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.